

(23/03/15) La précédente avait été déjà déposée en janvier 2013 par Ecolo et Groen avaient alors permis de revenir avec une nouvelle proposition de loi déposée par Mmes Gerkens et Dedry

... qui, il faut bien l'avouer, font depuis trop longtemps preuve d'hypocrisie et de monstruosité vis-à-vis des personnes souffrant, quelques-unes consciemment, la plupart inconsciemment, d'électrosensibilité (notamment en avalisant les "tests de provocation").

I

l demande au Gouvernement fédéral

1. de reconnaître l'électro-hypersensibilité comme une maladie et de reconnaître comme handicap les inadaptations et incapacités fonctionnelles qui en résultent, en concertation avec les académies de médecine, le Conseil Supérieur de la Santé et l'INAMI;

2. de mener et de participer à des études qui visent à mettre à jour les mécanismes exacts et d'établir le lien causal entre l'exposition et les symptômes;

3. de sensibiliser les professionnels de santé à l'existence de ce syndrome et de renforcer l'apprentissage relatif aux maladies environnementales dans le cadre des cours qui leurs sont dispensés ainsi que dans les formations continuées qu'ils doivent obligatoirement suivre;

4. d'appliquer avec détermination le principe de précaution face à la quantité importante d'incertitudes concernant le lien entre l'exposition aux rayonnements électromagnétiques et les évènements de santé qui peuvent leur être imputables;

5. de contraindre les opérateurs de téléphonie mobile à passer à des systèmes qui occasionnent la charge de rayonnement la plus faible;

6. de sensibiliser les gestionnaires d'établissements publics dans le domaine des soins, entre autres (hôpitaux), mais aussi les responsables de collectivités comme les crèches, les maisons de repos et de soins aux cas des personnes atteintes d'électro-hypersensibilité et à l'avantage de maintenir des connexions par fil.

http://www.dekamer.be/FLWB/PDF/54/0723/54K0723001.pdf